

5.2 : Faire évoluer les pratiques agricoles et sylvicoles

Action 5.2.1 : Adapter les pratiques agricoles à la ressource en eau

Action 5.2.2 : Créer un outil de suivi des consommations énergétiques commun aux 22 communes

Action 5.2.3 : Adapter les pratiques agricoles pour réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre

Action 5.2.4 : Face au changement climatique, accompagner à la résilience des systèmes de productions animales

Action 5.2.6 : Faire évoluer les pratiques forestières vers une meilleure protection et valorisation

Indicateur de mise en œuvre

		Unité	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Objectif
5.2.2.a	Nombre de personnes participants à une démarche (sensibilisation, expérimentation, etc.) menées par la comcom, le CRAB ou autre acteur du secteur	Nombre	-	-	-					SO
5.2.2.c	Haies existantes sur le territoire	ml	ND	ND	ND					SO
	Haies plantées annuellement	ml	ND	ND	ND					SO
5.2.2.d	Surface de forêt	ha	ND	ND	ND	-	-	-	-	SO
	Conifères	ha	ND	ND	ND					SO
	Feuillus	ha	ND	ND	ND					SO
	Mixte	ha	ND	ND	ND					SO

Action 5.2.5 : Accompagner l'échange parcellaire

Indicateur de mise en œuvre

		Unité	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Objectif
5.2.5.a	Nombre d'agriculteurs impliqués dans la démarche d'échange parcellaire	Nombre	28	32	32	0	0			SO
5.2.5.b	Nombre de km évités par les agriculteurs impliqués dans une démarche d'échange de terres	km		1 892,00	1 892,00					SO